

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	BE0206.041.757
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	Intercommunale pure de financement du Brabant wallon (IPFBW en abrégé)
Période de reporting	2022

	Nombre de réunions
Assemblée générale	2
Conseil d'administration	10
Bureau exécutif	0
Comité de rémunération	2

Comité d'Audit ³	1
Comité de secteur #1 ⁴	néant
Nombre de réunions du Comité de secteur #...	néant

Membres du Conseil d'administration

Fonction ⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ⁷	Détail de la rémunération et des avantages ⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Président	ROUGET Lionel	11.426,94 €/an (indice 138,01) jusqu'au 31 mai 2022 et ensuite 8.570,21 € brut/an (indice 138,01), soit 16.050,42 €	5.585,12 € (rémunération nette)	Rémunération versée mensuellement pour le mandat de président. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction	Membre du Conseil de gérance IPFW – mandat non rémunéré	Tableau en pièce jointe
Vice-Présidente	FLAMAND Muriel	50% de la rémunération annuelle brute du Président, 5.713,47 €/an (indice 138,01) jusqu'au 31	3.977,33 € (rémunération nette)	Rémunération versée mensuellement pour le mandat de vice-présidente. Il n'y a	Membre du Conseil de gérance IPFW – mandat non rémunéré	Tableau en pièce jointe

³ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

⁴ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité de secteur

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

		mai 2022 et ensuite 4.285 € brut/an (indice 138,01), soit 8.025,4 €		pas d'autre avantage lié à cette fonction		
Administrateur	BRANCART Francis	2.338,28 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	1.464,96 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
			2.116,24 €		Membre du Conseil de gérance – IPFW : Jeton de présence : 209,18 brut (lié à l'indexation)	
Administrateur	DEBROEK Olivier	1.630,87 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	1.021,79 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
Administrateur	BURY Stéphanie	1.852,85 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	1.160,87 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
Administrateur	COLLIN Pascal	1.159,91 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	726,72 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
Administrateur	GILLIS Cédric	2.338,28 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	1.464,96 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il		Tableau en pièce jointe

				n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		
Administrateur	BARRAS Philippe	2.338,28 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	1.464,96 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
Administrateur	DELVAUX Philippe	2.338,28 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	1.464,96 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
Administrateur	DUBOIS Xavier	1.169,25 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	732,57 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
Administrateur	LEJEUNE Christophe	1.871,52 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	1.172,56 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
Administrateur	SMETS Laurence	1.862,37 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	1.166,83 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
			7.081,55 €		EBW (société à participation publique locale significative) – Vice-	

					présidente du Conseil d'administration	
Total général			21.403,63 € (hors IPFW et EBW)			

NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.

Titulaires de fonction de direction

Fonction ⁹	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ¹¹	Détail de la rémunération annuelle brute ¹²	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Déléguée à la gestion journalière	Sarah GILLARD	106.138,77 €	Montant heures prestées, avantages GSM, PC, abonnements téléphone et, internet, avantage voiture domic.-lieu de travail, assurance groupe :	Membre du Comité technique du GIE IPFW – mandat non exécutif et non rémunéré
Total rémunérations		106.138,77 €		x

- *Commentaires éventuels*

L'article L5311-1. §8. du CDLD qui stipule que « *les jetons de présence, rémunérations ou autres avantages dus en raison de la participation d'un administrateur d'une intercommunale aux réunions d'organes dans des sociétés à participation publique locale significative où ils siègent suite à une désignation expresse ou en raison de la représentation de l'intercommunale sont directement versés à celle-ci.* »

Depuis le 1er juillet 2018, les jetons de présence liés au Comité de gérance du GIE I.P.F.W., ont été versés sur le compte ouvert au nom de l'IPFBW. Le Comité de rémunération se prononcera quant à la redistribution ou non aux administrateurs concernés.

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluables en argent.

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).